



BAREME D'HONORAIRES	
En vigueur à compter du 1er Janvier 2023	
VENTE	
Montant de la vente	Honoraires TTC (1)
0 à 70 000 €	5 000 €
70 001 € à 130 000 €	7 000 €
130 001 € à 190 000 €	9 000 €
190 001 € à 260 000 €	13 000 €
250 001 € à 350 000 €	16 000 €
350 001 € à 600 000 €	18 000 €
Au-delà de 600 001 €	20 000 €
LOCATION	
Locaux d'habitation nus ou meublés (Soumis à la loi du 6 Juillet 1989, art.5)	Honoraires TTC (2)
Entremise	0,50 % à la charge du propriétaire
Visite, dossier, rédaction bail	5,50 % à la charge du propriétaire - plafonné à 10 € / m2 5,50 % à la charge du locataire - plafonné à 10 € / m2
Etat des lieux	1,80 % à la charge du propriétaire - plafonné à 3 € / m2 1,80 % à la charge du locataire - plafonné à 3 € / m2
AUTRES PRESTATIONS	
Avis de valeur	Sur demande
Expertise	Sur devis
Divison parcellaire	Sur devis

(1) Tarif maximum à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les conditions définies dans le mandat de vente

(2) Il s'agit du pourcentage du loyer annuel charges comprises. Tarif Maximum.

SARL AU DELA D'UNE AGENCE

7, Imp des Fauvettes 31270 VILLENEUVE-TOLOSANE - 06 14 28 63 58
 Responsabilité civile professionnelle n°53508316 129783073 délivré par GAN ASSURANCE
 CPI n° 3101 2023 000 000 021 délivrée par la CCI de Toulouse